



ESPACE
NORDIQUE
JURASSIEN
Ain • Doubs • Jura



CAMPAGNE RESPECT DES PISTES

Un site nordique est avant tout un espace de convivialité
Pour que la pratique nordique reste un plaisir, appliquons
tous ensemble ces quelques consignes



Table des matières

L'Espace Nordique Jurassien :	3
Le contexte de la campagne :	4
Un site nordique comment ça marche ?	5
Les outils utilisés par les sites nordiques	7
Le bulletin neige comment ça fonctionne ?	7
Le balisage des sites nordiques ?	7
Les sites nordiques : des espaces partagés	8
En ski de fond	8
En raquettes :	8
Sur les pistes multi-activité	8
A pieds :	9
Les sites nordiques : des zones naturelles sensibles	10
Rester sur sa trace :	10
La discrétion, maître mot de ma sortie !	10
Garder nos amis à quatre pattes près de nous :	11
Des zones naturelles avec accès réglementé : oui, mais lesquelles ?	11
Faire place nette !	11
LA REDEVANCE qui sait comment ça marche ?	12
La redevance, d'où vient-elle ?	13
Et puis au fait, où va l'argent ?	13
PASS BALADE : pourquoi l'accès aux itinéraires raquettes peut-il être payant ?	14
SKIER DE NUIT : une pratique qui pose des soucis	15
Le damage d'une piste, c'est tout un art !	15
Une question de réglementation :	15
Et après ?	17
Une reconnaissance nationale !	17
L'installation des panneaux et tripodes sur les sites nordiques	17

Retrouvez les visuels et différents éléments de communication sur :

www.espacenordiquejurassien.com/communication-presse/respect-des-pistes-pro.html



Retrouvez la campagne complète sur :
www.espacenordiquejurassien.com/respect-des-pistes.html



L'ESPACE NORDIQUE JURASSIEN :

A l'origine, trois associations départementales de ski de fond mettent leurs efforts en commun afin d'assurer la coordination du ski de fond dans les Montagnes du Jura et créent l'Espace Nordique Jurassien (ENJ) en 1985.

Les actions de l'ENJ s'élargissent rapidement aux autres activités de randonnées et de loisirs de montagne, dont elle assure le développement depuis 1986 sur l'ensemble du massif.

Depuis le 29 juin 2018, les trois Associations Départementales ont fusionné au profit de la seule association Espace Nordique Jurassien. Cette fusion est intervenue dans un souci de cohérence et de meilleure lisibilité à l'échelle régionale. Le périmètre des actions de l'ENJ se fait donc naturellement à l'échelle des Montagnes du Jura.

Elle regroupe et fédère l'ensemble des gestionnaires de domaines nordiques de l'Ain, du Doubs et du Jura.

Ses missions sont réparties autour de 4 grands axes :

- professionnalisation : formation des personnels des pisteurs secouristes, formation continue des pisteurs nordiques, ...
- développement : projets mutualisés de développement des sites nordiques : modernisation des outils de vente, installation d'Espaces Ludiques, ...
- promotion / communication : promotion des sites nordiques, organisation des Fêtes Nordiques du Doubs et de l'Ain, opération de ski scolaire, ...
- services aux domaines nordiques : préparation des plans de pistes, commandes groupées de matériel, ...



LE CONTEXTE DE LA CAMPAGNE :

L'ENJ, en partenariat avec les sites nordiques des Montagnes du Jura, lance la campagne de sensibilisation sur le Respect des Pistes.

On remarque depuis quelques années une pratique de plus en plus diversifiée. On ne retrouve plus sur les sites nordiques que des skieurs mais bien d'autres visiteurs dont les pratiques cohabitent plus ou moins bien : skieurs, pratiquants de raquettes, promeneurs, chiens de traîneaux, ...

En conséquence, les gestionnaires de site nordiques constatent une hausse des conflits d'usage sur leurs sites. Les pratiquants ne sont pas particulièrement vigilants les uns vis-à-vis des autres ou vis-à-vis des gestionnaires de site / personnels travaillant sur le site.

Cette campagne vient donc rappeler quelques consignes d'usages simples pour que la pratique d'activités nordiques reste un plaisir ! Rappelons que l'esprit nordique évoque avant tout la convivialité et les valeurs de partage. Ne l'oublions pas, et gardons l'esprit nordique !

Différents outils sont mis à disposition des gestionnaires de sites nordiques et des pratiquants :

- création d'un logo
- déploiement d'une collection de panneaux et pyramides sur les pistes et au départ des sites nordiques
- diffusion d'un flyer « Site nordique mode d'emploi » en partenariat avec le Parc Naturel régional du Haut Jura sur le dispositif « Quietud' Attitude »
- création d'une carte spécifique « Piétons et raquettes »
- création d'une infographie générale « Site Nordique Mode d'emploi »
- campagne web et réseaux sociaux
- partenariat avec la presse régionale et nationale
- dispositif de sensibilisation des usagers (ski-club, skieurs,...)

DES FOURNISSEURS LOCAUX :

- Charte graphique de la campagne : Stéphane Flutet (Saint-Claude 39)
- Fabrication des panneaux : Blanc Publicité (Saint-Claude 39)
- Fabrication des pyramides : Masson Publicité (Pontarlier 25)
- Impression des flyers : Imprimerie Multitude (Bourg en Bresse 01) & l'Imprimeur Simon (25)



Retrouvez la campagne complète sur :
www.espacenordiquejurassien.com/respect-des-pistes.html



UN SITE NORDIQUE COMMENT ÇA MARCHE ?

Un site nordique est un site de pratique des activités nordiques.

Il peut être situé sur un territoire unique soit une seule porte d'entrée ou alors faire partie d'un ensemble de porte d'entrée.

Son périmètre est défini par le gestionnaire du site.

Un gestionnaire de site n'est pas systématiquement toujours la même entité : sur le massif du Jura il existe plusieurs types de gestionnaires : syndicats mixte, associations, communes, communautés de communes, gestion déléguée à une association, ...

L'association qui regroupe tous ces sites nordiques est l'Espace Nordique Jurassien.

Les actions de l'association sont diverses : formation, promotion, communication, ingénierie, fourniture de matériel.

Les sites nordiques du Massif adhèrent à l'association, à hauteur de 5.5% de leur chiffre d'affaire. Ils accèdent à des services, tous au même niveau, quel que soit leur chiffre d'affaire.

Cette mutualisation de moyen permet de mettre à disposition des sites nordiques un certain nombre de services : bulletin neige, billetterie, webcam, promotion, ...

Il existe en parallèle Nordic France, la structure nationale qui fédère les associations locales. Les sites nordiques du massif du Jura y sont représentés par l'intermédiaire de l'ENJ. Cela leur donne une visibilité au niveau national.

Le flyer « Site nordique mode V2 recto »

Un site nordique est avant tout UN ESPACE DE CONVIVIALITÉ.
De nombreux pratiquants les fréquentent, avec des niveaux différents et des activités variées. Du personnel veille quotidiennement à vous assurer le meilleur accueil, un entretien de qualité et une sécurité irréprochable. Respectons-les.
Pour garder l'esprit nordique, appliquons tous ensemble les consignes suivantes.

#1 POUR ACCÉDER AUX PISTES JE PAYE MON PASS
L'entretien des pistes et des sites nordiques a un coût. Le Pass nordique contribue : à l'entretien, au démarrage et à la sécurisation des pistes, aux services accessibles sur les sites (accueil hors sac, plans de pistes, accueil...) aux projets de développement des sites nordiques (espaces ludiques, webcams...). C'est le principal moyen pour financer les sites nordiques.

#2 JE RESTE SUR LA PISTE QUI M'EST DÉDIÉE
La piste de ski de fond est interdite à toute autre pratique. En raquettes ou à pied, j'utilise les pistes qui me sont dédiées. Il existe des pistes partagées où se côtoient plusieurs pratiques.

#3 MON CHIEN SUR LES SITES NORDIQUES
Sur les pistes de ski de fond, mon chien est interdit. Sur les pistes pédestres et multi-activités, je tiens mon chien en laisse. La pratique du traîneau est uniquement autorisée sur les pistes dédiées. Avec un chien, je ne m'approche pas des zones réservées aux mushers. Dans certaines zones naturelles sensibles, les chiens ne sont pas autorisés.

#4 JE NE SKIE PAS EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE
Pour des raisons de sécurité et de respect du travail des dârneurs, je respecte les heures d'ouverture. Passer après la dârneuse dégrade la qualité des pistes de ski.

#5 JE FAIS ATTENTION AUX AUTRES PRATIQUANTS AUTOUR DE MOI
Si je skie en skating, j'évite les traces de classique. Je respecte les autres skieurs en adaptant ma vitesse. Je respecte la signalisation et le sens de circulation mis en place sur le site nordique. Si je rencontre un pratiquant en difficulté, je lui propose mon aide.

#6 JE NE CIRCULE PAS SUR LES PISTES AVEC MON VÉHICULE
Pour la sécurité de chacun, et pour le respect du travail du personnel du site, seuls les véhicules de secours et les engins de démarrage sont autorisés à circuler sur les pistes.

#7 JE RESPECTE LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES
Les pistes d'un site nordique traversent dans certains cas des propriétés privées. J'applique les consignes suivantes : rester sur la piste, prévoir et feu allumé, ramasser ses déchets.

#8 JE RESPECTE L'ENVIRONNEMENT
Le site nordique se situe dans un environnement naturel sensible. J'applique les consignes suivantes : rester sur la piste, ramasser ses déchets, rester discret.

ET ADOPTONS LA Quiétude attitude

ENSEMBLE GARDONS L'ESPRIT NORDIQUE!

ESPACE NORDIQUE JURASSIEN

ESPACE NORDIQUE JURASSIEN
L'Espace Nordique Jurassien (ENJ), en partenariat avec les sites nordiques des Montagnes du Jura, lance la campagne de sensibilisation sur le Respect des Pistes.
L'ENJ est l'association qui fédère les sites nordiques du Massif du Jura. Contactez-nous pour plus de renseignements : contact@espace-nordique-jurassien.com www.espace-nordique-jurassien.com

Le flyer « Site nordique mode d'emploi » V2 verso

PRODIGES
Quiétude
attitude

EN HIVER, OPTEZ POUR LES BONS REFLEXES NATURE

Le Parc naturel régional du Haut-Jura est un paradis hivernal pour la pratique de la raquette ou du ski de randonnée. Son relief rassurant permet à tout un chacun d'explorer la montagne jurassienne, de quelques heures à quelques jours, à son niveau et à son rythme.

De territoire si singulier est avant tout une montagne, qui abrite une faune et une flore remarquables, fragiles et sensibles au dérangement, particulièrement à cette période rude de l'année.

Lors des mes escapades en raquettes ou à ski, si je fais en sorte d'adapter ma pratique, d'adopter des attitudes simples et de respecter les réglementations, je minimise mon impact sur l'environnement dans lequel j'évolue. Pratiquer mes loisirs préférés en pleine conscience permet d'apprécier la nature sans l'altérer.

JE DÉRANGE ?

Mélanie !
Quand j'arpente les espaces naturels, je force les animaux à adopter un comportement de vigilance permanente.

En fait, le moindre stimulus d'origine humaine peut être perçu comme un risque équivalant à la menace d'un prédateur, et les posséder à se protéger, se cacher ou fuir est le plus probable. Et comme je ne suis probablement pas le seul à avoir profité de l'épaisse couche de neige fraîche aujourd'hui, les dérangements répétés affaiblissent les animaux sauvages, qui ont du mal à se mouvoir dans le manteau neigeux.

Stress, efforts inutiles, diminution d'énergie disponibles ont de série impacts, difficulté à se nourrir, échec de reproduction, épuisement. Tous ces éléments combinés peuvent amener à une mise en péril de la survie des espèces.

Oui, un bruit de ski et les animaux risquent leur vie !

CHECK-LIST D'AVANT SORTIE

- J'identifie et étudie mon itinéraire en fonction des tracés existants et des zones réglementées.
- Je choisis une activité et un itinéraire adaptés à mon niveau de pratique.
- Je vérifie les conditions météo et m'équipe en conséquence.
- J'hésite ? Je prends l'attache d'un professionnel pour me renseigner ou m'accompagner.
- Je suis en itinérance ? Je me rapproche des Grandes Traversées du Jura pour organiser mon séjour et réserver mes hébergements (www.j2aso.fr)

UN PRO-ET ?
ETREZ-VOUS LES ANIMAUX BIENTRANQUILLISÉS ?

LA FAUNE EN HIVER
Vous pensez être seul à vous balader dans la neige ? Que tous les animaux sont bien au chaud dans leur terrier ou passent l'hiver sous les troncs ? Détrompez-vous ! En hiver, en montagne, la plupart des conditions d'évolution dans des conditions rudes (froid qui n'égale vent, ressources alimentaires et lumière limitées, abris précaires).

LA HÉRIE POUR POUVOIR ENFILER VOS RAQUETTES

Un simple dérangement lors de cette période sensible peut mettre leur survie en péril.

LA HÉRIE POUR POUVOIR ENFILER VOS RAQUETTES

Un simple dérangement lors de cette période sensible peut mettre leur survie en péril.

JE RESTE À LA MAISON ?

Pas nécessairement ! Mais je dois mettre en application quelques principes qui ne m'empêcheront pas de profiter pleinement de la montagne et de ses plaisirs. En plus, et bien souvent lorsque j'évalue mon niveau de conscience, j'augmente mes chances d'observer de jolies scènes de vie sauvage tout en minimisant mon impact.

1. En forêt ou en lisière, je privilégie les itinéraires recommandés : les zones boisées sont des habitats et des zones de repère privilégiées par la faune. J'évite ainsi de créer de fausses traces.
2. Je reste le plus discret possible et gère mes émotions d'adrénaline de manière silencieuse ! Le bruit est un des premiers facteurs de fuite. Je procède à l'usage du drone : je conserve plutôt les images de cette belle journée dans ma tête, mon appareil photo ou smartphone.
3. Je respecte la réglementation liée aux zones protégées. Des zones de qualité existent afin de créer des espaces refuges pour les animaux d'hiver. Je me renseigne avant ma sortie sur : www.parc-haut-jura.fr rubrique quiétude attitude
4. Quand mon chien est autorisé, je le tiens en laisse - considéré comme un prédateur, les animaux sauvages fuient en présence de chiens en liberté.
5. Je privilégie les activités en journée. La nuit et avec moi s'ajoute l'augmentation des chances de déranger la faune sauvage.
6. En observation, je tiens mes distances, je reste silencieuse et j'apprécie l'instant ! Je concourne au maximum, si je peux, les animaux pour éviter toute perturbation.

COMME VOUS, NOS SPORTIFS S'ENGAGENT !

Xavier Thevenard, Vincent Desfraines, Valentin Chappin, Elias des Bœufjars, Lau, Aurore et Amalé Fréme-Péron sont eux aussi ambassadeurs de la Quiétude Attitude !

À travers une série de mini vidéos, ils nous expliquent comment prendre soin des Montagnes du Jura, à l'entraînement en compétition ou en simple balade.

À retrouver sur [YouTube](https://www.youtube.com)
Parc naturel régional du Haut-Jura

LES ZONES PROTÉGÉES ET LES ZONES DE QUIÉTUDE DE LA FAUNE SAUVAGE

Ces zones participent à limiter les intrusions des humains et faune sauvage. Ainsi, certaines zones sont réglementées d'autres interdites d'accès à certaines périodes - les zones de quiétude de la faune sauvage - de la Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura et les Améliorations Prédictives de Protection de Biotope « Forêts d'altitude » (APPB) disposent d'une réglementation particulière, à retrouver sur www.parc-haut-jura.fr rubrique Quiétude Attitude www.mnt-hautechainedujura.fr rubrique Réglementation

JE SUIS TÉMOIN D'UNE SCÈNE ÉTRANGE ?

Animal sur les pistes de ski et/ou compétition étrange, animal blessé ou mort, je n'hésite pas à contacter un des services suivants pour signaler l'événement.

Sur le territoire du Parc :
Parc naturel régional du Haut-Jura
03 34 24 12 38
Centre Althaus SDS faune sauvage
03 34 24 66 05

Sur le territoire de la Réserve naturelle :
Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura
04 58 43 29 66

MONTAGNES DU JURAS

Map showing various mountain ranges and parks in the Jura region, including Montagnes du Jura, Parc naturel régional du Haut-Jura, and Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura.

L'infographie (format affiche et panneaux):

ENSEMBLE GARDONS L'ESPRIT NORDIQUE !

SITE NORDIQUE, COMMENT ÇA MARCHE ?
POUR UN MOMENT CONVIVAL, RESPECTONS QUELQUES RÈGLES SIMPLES

À PIEDS ET EN RAQUETTES À NEIGE
À pieds et en raquettes à neige, je ne vais pas sur les pistes de ski. Je reste sur les pistes qui me sont dédiées et je fais attention aux autres pratiquants autour de moi.

LA SÉCURITÉ SUR LE SITE NORDIQUE
Des pistes sécurisées assurent la sécurité et le confort des pratiquants. De nuit ou en conditions météo défavorables, je respecte leur travail et la signalétique.

EN SKI DE FOND SKATING OU CLASSIQUE
En sking, je me tiens sur les traces de ski. À l'approche d'autres skieurs, j'adapte ma vitesse. Je respecte le sens des pistes quand il y a un ski.

RESPECT DES PROPRIÉTÉS PRIVÉES
Les pistes traversent souvent des propriétés privées. Lors de mon passage, je ne m'écroule pas chez les habitants et j'évite les nuisances. Je ramène mes déchets et fais attention à ne pas perturber la quiétude du lieu.

LES CHIENS SUR LES SITES NORDIQUES
Mon chien est attaché sur les pistes de vie de forêt.ailleurs je le tiens en laisse dans tout les cas. Attention, il est interdit sur certains domaines nordiques (zones APBB et Réserve naturelle).

LE PASS NORDIQUE EST OBLIGATOIRE
C'est le principal moyen de financer un site nordique. Je permets d'assurer le balisage et le démarrage, d'organiser la sécurité sur les pistes et d'entretenir la piste d'accès à la neige. Ce n'est pas la pratique elle-même qui est rendue payante, mais tous les services associés.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT
Je reste sur les itinéraires balisés. Je ne m'approche pas de la faune sauvage. Pour ne pas la déranger, je reste écarté pendant ma sortie. Je ramène mes déchets avec moi.

RESPECT DES HEURES D'OUVERTURE
Pour respecter le travail d'entretien des pistes, je ne suis pas sur les pistes de ski. Après le passage de l'équipe de nettoyage, le ski est à nouveau utilisable et je fais attention à ne pas perturber la quiétude du lieu.

ESPACE NORDIQUE JURASSIEN
Ain - Doubs - Jura
www.espacenordiquejurassien.com

ESPACE NORDIQUE JURASSIEN
Ain - Doubs - Jura
www.espacenordiquejurassien.com

Montagnes du Jura

Retrouvez la campagne complète sur : www.espacenordiquejurassien.com/respect-des-pistes.html

ENSEMBLE GARDONS L'ESPRIT NORDIQUE !

LES OUTILS UTILISÉS PAR LES SITES NORDIQUES

Le bulletin neige comment ça fonctionne ?

Le bulletin neige est renseigné via une interface mise en place par le réseau national de Nordic France.

Les sites nordiques remplissent leur info neige tous les matins. Pour certains sites, ce sont les daineurs qui le font après leur travail, pour d'autres ils transmettent l'information à l'Office de Tourisme de leur secteur ou au secrétariat de mairie.

Il existe également le « bulletin neige en 1 clic » :

Ce bulletin est renseigné quotidiennement également et permet aux gestionnaires de donner une information rapide et concise de l'état des pistes et de l'enneigement du site nordique.

Ces deux outils sont complétés par les webcams, installées sur les départs de sites nordiques la plupart du temps, et qui permettent de voir l'enneigement en temps réel.

Le balisage des sites nordiques ?

Le balisage d'un site est effectué par le gestionnaire. Les pistes sont classées par couleur, en fonction de leur difficulté.

On retrouvera le même code couleur d'un site nordique à un autre :

- vert : piste facile
- bleu : piste de difficulté moyenne
- rouge : piste difficile
- noir : piste très difficile.

La majorité des pistes et itinéraires raquettes est balisée en jaune. Il arrive qu'à certains endroits le balisage soit violet. Ce balisage permet de matérialiser les pistes. Il évite également aux promeneurs de se perdre sur les pistes raquettes non damées.



LES SITES NORDIQUES : DES ESPACES PARTAGÉS

« En ski de fond c'est le top, il n'y a personne sur les pistes, j'aurais les pistes pour moi tout seul ! »

Certes, les sites nordiques ont la réputation d'être des lieux naturels et calmes, mais ils n'en sont pas moins des espaces partagés. Les sites nordiques sont des espaces où se côtoient de nombreux pratiquants : skieurs, raquettes, piétons, musheurs,...

Chacun dispose de son espace, il est essentiel de respecter les zones de pratiques indiquées sur les sites. Certaines zones peuvent être communes à plusieurs pratiques, cela dépend des sites nordiques.

Il existe des règles fondamentales propres à chaque pratique :

En ski de fond :

La piste est très généralement damée en « plan lisse » avec deux ou quatre rails destinés à la pratique du ski classique sur les côtés. Les skieurs skating restent sur le plan lisse et les skieurs classique sont quant à eux dans les rails. Il est important que les skieurs skating fassent attention à ne pas skier sur les traces de classique.

Certaines pistes peuvent être à double sens, d'autres en sens unique, cela dépend des sites nordiques. Quand les pistes sont à double sens il est essentiel de faire attention à sa vitesse, surtout dans les descentes : on peut vite se retrouver nez-à-nez avec un skieur qui monte !

Il ne faut pas oublier que le skieur qui descend n'est pas prioritaire, il doit faire attention à ce qui se passe devant lui sur la piste.

Pour être sûr de passer un bon moment sur les pistes, attention aux skieurs débutants ! Il faut adapter sa vitesse en les croisant ou en les dépassant. D'ailleurs, n'hésitez pas à leur proposer votre aide si vous les voyez en difficulté. Les conseils et les mains tendues sont toujours les bienvenus !

En raquettes :

Les pistes de ski de fond ne sont pas du tout l'endroit pour faire de la raquette ou se balader à pieds. Leur aspect lisse et bien damé donne envie de marcher dessus mais ces pistes sont exclusivement réservées aux skieurs. Si par mégarde on se retrouve à pieds ou en raquettes sur les pistes de ski de fond : rester sur le côté, et ne pas marcher sur les rails dédiés au classique !

La plupart du temps les pistes raquettes sont partagées avec le ski de randonnée nordique. Il n'est donc pas rare de se croiser sur les pistes, il ne faut pas l'oublier !

Sur les pistes multi-activité :

Ces pistes-là sont des espaces partagés où toutes les pratiques peuvent se côtoyer : ski, luge, raquettes, promeneurs avec un chien...

Les consignes de partage sont différentes d'un site à un autre, il convient de se renseigner au moment d'emprunter la piste.



Retrouvez la campagne complète sur :
www.espacenordiquejurassien.com/respect-des-pistes.html



A pieds :

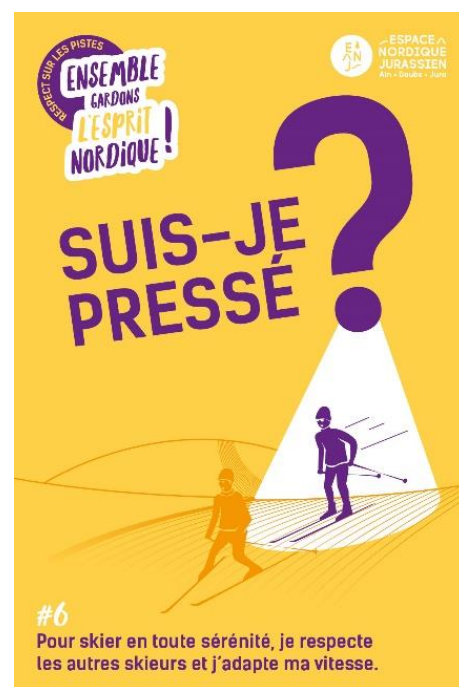
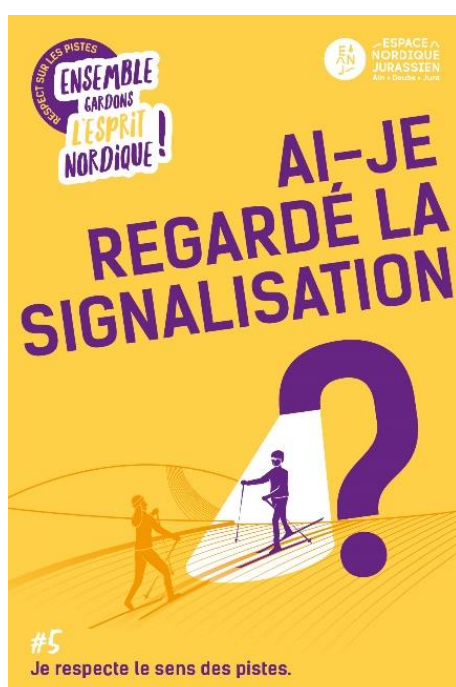
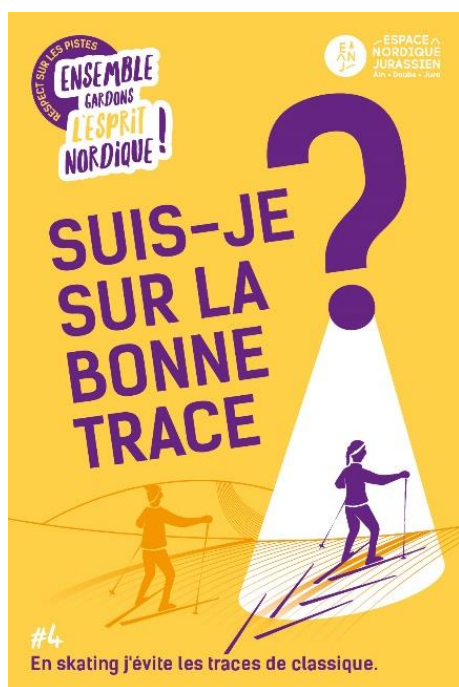
Si les piétons sont interdits sur les pistes de ski de fond, ils sont les bienvenus sur d'autres itinéraires des sites nordiques ! Un certain nombre de pistes leurs sont dédiées : les pistes piétons, les pistes multi activité, les pistes raquettes dans certains cas, ...

Presque tous les sites du massif ont des espaces mis à disposition des piétons.

Cependant les piétons ne sont pas autorisés sur les pistes de ski de fond, à aucun endroit.

L'aspect liste peut donner envie de s'y aventurer mais cela abîme les pistes pour les skieurs. Marcher sur les côtés de la piste peut être toléré dans certains cas.

Les visuels de la campagne :



- Merci de rester sur les pistes dédiées aux piétons et aux raquettes.
- Les chiens doivent être tenus en laisse sur les pistes piétons et raquettes. Sur les pistes de ski de fond et dans certaines zones naturelles sensibles, ils ne sont pas autorisés.
- Les sites nordiques sont des espaces naturels sensibles. Respectons-les !



Rester sur la piste



Ramasser ses déchets



Rester discret



Retrouvez la campagne complète sur :
www.espacenordiquejurassien.com/respect-des-pistes.html



LES SITES NORDIQUES : DES ZONES NATURELLES SENSIBLES

« Ce weekend direction les sites nordiques, pour prendre une grande bouffée d'air pur de la montagne ! »

Oui, mais à condition de faire attention à l'environnement naturel qui m'entoure...

Les zones naturelles traversées lors de votre pratique sont des milieux fragiles avec une biodiversité importante. Afin de conserver cette richesse il est nécessaire de protéger les espaces naturels sensibles. Pour cela, j'évite de perturber l'équilibre de la faune qui m'entoure en respectant bien les consignes qui s'appliquent sur le secteur de ma pratique.

Rester sur sa trace :

On a tous rêvé de sortir des traces... Mais est-ce vraiment une bonne idée ?!

En tant que pratiquant d'activité nordique (ski, raquettes, piétons et autres), il est important de rester sur la piste qui m'est dédiée.

En cas de sortie des itinéraires balisés, le risque de déranger des espèces animales fragiles et protégées du massif du Jura est important. En effet, les espèces qui peuplent les forêts comme le Grand Tétra et la Gélinotte des bois, mais aussi les chevreuils et chamois sont très sensibles aux dérangements.

Durant cette période rude où les ressources se raréfient, les animaux doivent puiser dans leur réserve et sont ainsi considérablement fragilisés. Aussi les déplacements ou tout effort conséquent lié à un danger entame leur énergie.

En empruntant des pistes de ski ou d'autres activités, il y a aussi de fortes chances de passer sur des propriétés privées. Respectons les propriétaires qui autorisent le passage de pistes sur leur terrain en restant sur les itinéraires damés et sécurisés.

La discrétion, maître mot de ma sortie !

Profitons du silence...

En parcourant les nombreux itinéraires des sites nordiques du massif du Jura, une grande partie se situe en zone naturelle sensible. Afin de respecter la quiétude de la faune locale, nous vous conseillons de rester discret. En effet, n'oublions pas qu'en période hivernale les animaux ont besoin de repos. En respectant le calme des lieux, vous aurez peut-être la chance de croiser les habitants emblématiques des forêts du massif du Jura.



Retrouvez la campagne complète sur :
www.espacenordiquejurassien.com/respect-des-pistes.html



Garder nos amis à quatre pattes près de nous :

Les chiens sur les sites nordiques ? Oui, mais pas n'importe comment.

Les chiens de compagnie peuvent profiter de la sortie, mais ils doivent être tenus en laisse sur tout le domaine nordique ! Pourquoi ? d'une part parce que les zones naturelles traversées lors de votre pratique sont des milieux fragiles avec une biodiversité importante, qui s'épuisera si votre chien leur court après. Et d'autre part pour des raisons de sécurité entre pratiquants !

Des zones naturelles avec accès règlementé : oui, mais lesquelles ?

Il existe deux types de zones de protection règlementées dans le massif du Jura, avec des conditions d'accès très strictes. Des espèces et des habitats particulièrement vulnérables y sont présents, et une nouvelle fois, les dérangements peuvent avoir des conséquences graves.

Les activités de loisirs en hiver y sont les bienvenues, mais pour que la cohabitation entre activités humaines et espèces animales se passe pour le mieux, certaines conditions sont à respecter. Ces zones sont :

- **Les 5 Arrêtés Préfectoraux de Protection du Biotope « Forêt d'Altitude »** dans le Jura (Forêt du Risoux, Forêt du Massacre, Forêt de Combe Noire, Forêt de la Haute Joux, Forêt des Arobiers-Bois de Ban). Il est interdit de pratiquer toute activité en dehors des itinéraires de ski de fond ou de raquettes à neige balisés par les sites nordiques du 15 décembre au 30 juin.

- **La Réserve Naturelle Nationale de la Haute Chaîne du Jura.** Elle comporte des Zones de Quiétude de la Faune Sauvage (ZQFS), où il est également interdit de sortir des itinéraires hivernaux balisés du 15 décembre au 30 juin. En général, lorsque vous êtes en dehors de la forêt, la pratique hors-piste est autorisée dans la Réserve.

Au sein de ces deux types zones la présence des chiens est strictement interdite, même tenus en laisse.

A l'intérieur de l'une et l'autre des zones, un balisage dédié vous rappelant la réglementation en vigueur est présent. Ces zones protégées sont recensées sur le site du [PNR du Haut Jura](http://www.pnr-haut-jura.com) où vous trouverez la réglementation détaillée des espaces naturels du massif du Jura.

Faire place nette !

...Et bien sûr, inutile de préciser que les déchets, chacun devra les ramener dans son sac.



Retrouvez la campagne complète sur :
www.espacenordiquejurassien.com/respect-des-pistes.html



Les visuels de la campagne :

RESPECT SUR LES PISTES
ENSEMBLE GARDONS L'ESPRIT NORDIQUE!

ESPACE NORDIQUE JURASSIEN
Ain • Doubs • Jura

SUIS-JE AU BON ENDROIT

#7
Sur les pistes de ski de fond, mon chien est interdit. Ailleurs, je tiens mon chien en laisse.

RESPECT SUR LES PISTES
ENSEMBLE GARDONS L'ESPRIT NORDIQUE!

ESPACE NORDIQUE JURASSIEN
Ain • Doubs • Jura

JE RESPECTE LA FAUNE ET LA FLORE

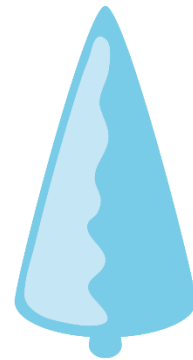
#9
Je suis dans un environnement naturel sensible
Rester sur la piste
Ramasser ses déchets
Rester discret

RESPECT SUR LES PISTES
ENSEMBLE GARDONS L'ESPRIT NORDIQUE!

ESPACE NORDIQUE JURASSIEN
Ain • Doubs • Jura

JE RESPECTE LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

#13
Rester sur la piste
Bivouac et feu interdits
Ramasser ses déchets



LA REDEVANCE QUI SAIT COMMENT ÇA MARCHE ?

On entend beaucoup de choses sur la redevance... des « Pourquoi payer la redevance ? On peut skier gratuitement en évitant discrètement le départ des pistes » par-ci, des « les sites s'en mettent plein les poches, les skieurs ne sont bons qu'à payer ! » par-là, ou encore des « la redevance ne sert à rien : elle ne couvre presque rien du coût de fonctionnement d'un site nordique »...

Il est temps de donner quelques éclaircissements !

La redevance, d'où vient-elle ?

La « redevance ski de fond » est née en 1985, dans le cadre de la Loi Montagne. Elle est devenue, en 2006, la « redevance nordique », et peut désormais s'appliquer à toutes les activités nordiques, à condition que ces dernières soient organisées.

C'est la seule source de revenu des sites nordiques. Elle est l'équivalent du forfait pour le ski de descente. La redevance nordique est la principale ressource des sites nordiques.

Et des besoins en ressources, il y en a : damage, personnel d'accueil, sécurisation, aménagement des pistes, bâtiments, parkings... Le prix d'une « redevance séance » en ski de fond varie, pour les adultes, entre 6€ et 9,50€ selon les sites nordiques.

En fait, ce n'est pas la pratique elle-même qui est rendue payante, mais tous les services associés !

Si la redevance nordique rapporte en moyenne 2,4 millions d'euros aux gestionnaires de sites nordiques du massif du Jura, leur fonctionnement représente entre 3 et 3,5 millions d'euros de dépenses chaque hiver ! Le déficit est couvert par les impôts locaux...

Alors oui, la redevance est indispensable aux sites nordiques, et non, les sites nordiques ne font pas de bénéfices sur le fonctionnement des sites nordiques.

Et l'une des principales dépenses...c'est le damage ! Entretenir 100km de pistes de ski de fond en style skating et classique nécessite près de 10h de travail, quotidiennement. Une machine coûte plus 200 000€, et s'amortit sur 10 ans. 1h de damage coûte en moyenne 150€. Chacun pourra faire son calcul...

Et puis au fait, où va l'argent ?

Rien de plus simple : lorsque vous achetez un Pass, quel qu'il soit, 94,5% de l'argent reste sur le site nordique d'achat (y compris pour les Pass saison Montagnes du Jura distribué et mis en place par l'Espace Nordique Jurassien, y compris pour le Pass saison National). Le site va alors l'utiliser pour l'entretien, la promotion, le développement, l'accueil sur le site nordique... L'acte d'achat de votre Pass saison n'est donc pas anodin.

Les 5,5% restant sont collecté par l'Espace Nordique Jurassien (ENJ), pour la réalisation de son plan d'actions mutualisé : coordination, animation, promotion et développement réalisés au profit des sites nordiques et de leurs pratiquants.

Le milieu sportif bénéficie aussi de la redevance ! Les sites nordiques ont toujours soutenu financièrement les acteurs du mouvement sportif, par l'intermédiaire de fonds issus de l'ENJ.



Retrouvez la campagne complète sur :
www.espacenordiquejurassien.com/respect-des-pistes.html



Les initiatives comme Nordic Magazine, que vous lisez à cet instant, ont toujours été soutenues par l'ENJ, grâce à la redevance...

Trop cher pour les familles ? Depuis plusieurs années, les sites nordiques des Montagnes du Jura proposent une offre avantageuse pour les familles (pour les Pass saison comme pour les séances) : les Pass sont offerts à partir de la 4ème personne (limité à 3 pass offerts) ! De plus, les gestionnaires peuvent faire le choix d'aider les habitants de leurs collectivités à l'achat des Pass saison. Cela dépend de la politique sociale décidée localement.

Pensons-y ! La vocation de la redevance est de financer tous les frais liés à l'entretien et au développement des sites nordiques. Ne pas payer sa redevance lorsqu'on fait du ski de fond met en danger l'avenir de la pratique du ski de fond elle-même...

PASS BALADE : pourquoi l'accès aux itinéraires raquettes peut-il être payant ?

La redevance (ou le « Pass d'accès ») est mise en place pour couvrir les frais liés à l'activité : parking, salles de pique-nique, sanitaires, accueil par du personnel qualifié, secours en cas de problème, balisage et plan des pistes...

Tous ces services sont identiques, que l'on soit à skis, à pieds, ou en raquettes à neige, d'où la mise en place à certains endroits d'un droit d'accès pour ces activités.

Bien sûr, l'accès à ces itinéraires coûte moins cher que pour le ski de fond (entre 2€ et 5€ selon les sites nordiques), puisque que le damage y est soit absent, soit moins régulier que pour les pistes de ski.

Lorsque ces pistes ne sont pas payantes, cela signifie simplement que les coûts de mise en place de ces activités est absorbé par les Pass achetés par les skieurs.

Vous l'aurez compris, ce ne sont pas les activités, mais les services associés qui sont rendus payants. La pratique hors-piste, sans services, reste libre (en respectant les règles liées à l'environnement !).

Le visuel de la campagne :



Retrouvez la campagne complète sur : www.espacenordiquejurassien.com/respect-des-pistes.html



SKIER DE NUIT : UNE PRATIQUE QUI POSE DES SOUCIS

« Le plaisir du skieur de fond, c'est la glisse sur une piste bien tracée »

Nous sommes tous d'accord avec cette idée... Pour qu'une piste soit bien tracée, il faut un bon dameur, mais pas seulement !

Le damage d'une piste, c'est tout un art ! :

Après le travail de la neige par l'engin de damage et sa fameuse « fraise », la piste a besoin de plusieurs heures et de froid pour durcir. Lorsqu'on skie juste derrière un engin de damage, on s'enfonce, et on glisse mal : les grains de neige moulinsés par la machine n'ont pas eu le temps d'adhérer entre eux, ni de geler.

Malheureusement, les traces laissées pendant le travail des dameurs auront bien durci pendant la nuit, et seront autant de pièges pour les skieurs du matin... Ces traces sont dangereuses (car gelées), et désagréables pour les skieurs espérant trouver, en journée, une piste bien tracée. Au passage, elles feront enrager le personnel en charge de l'entretien de la piste...

Skier pendant le travail de damage abime considérablement la préparation de la piste...mais pose aussi des soucis de sécurité. En effet, le travail de damage nécessite une grande concentration de la part du personnel, pendant de longues heures (le poste de damage peut durer jusqu'à 7h d'affilée sur certains sites). La présence de skieurs sur le domaine nordique pendant le damage rend l'exercice dangereux pour tout le monde. La rencontre entre un skieur et un engin de damage à la sortie d'un virage n'a jamais fait bon ménage, et peut avoir des conséquences dramatiques.

Une question de réglementation :

La question règlementaire est aussi à considérer : certains sites nordiques interdisent, dans les arrêtés de sécurité, l'accès au domaine nordique en dehors des horaires d'ouverture, ou au moins pendant le damage. Si cette décision est prise localement, c'est justement pour garantir les meilleures conditions de ski durant la journée, mais aussi pour protéger les conducteurs d'engin de damage... Interdit ou non, le ski de nuit pose toujours des soucis quand il n'est pas organisé.

Nos conseils : échangez avec le personnel présent sur les sites nordiques, renseignez-vous sur la politique de damage du site, vous en apprendrez beaucoup ! Evitez absolument les pistes si vous voyez que le damage vient de se faire, ou est en cours ! Certains sites proposent des pistes nocturnes, ou éclairées : utilisez-les ! Vous retrouverez les fréquences et les lieux sur notre site internet www.espacenordiquejurassien.com

Pensons-y (pour nos sorties quand le couvre-feu ne sera plus d'actualité), et prenons en compte ces conseils pour que les sites nordiques restent un espace de convivialité.



Retrouvez la campagne complète sur :
www.espacenordiquejurassien.com/respect-des-pistes.html



Le visuel de la campagne :



Retrouvez les visuels et différents éléments de communication sur :

www.espacenordiquejurassien.com/communication-presse/respect-des-pistes-pro.html



Retrouvez la campagne complète sur :
www.espacenordiquejurassien.com/respect-des-pistes.html



ET APRÈS ?

Une reconnaissance nationale !

Depuis l'hiver 2021/2022, la campagne a été mise à disposition des autres sites nordiques français, par l'intermédiaire de Nordic France.

L'installation des panneaux et tripodes sur les sites nordiques



Mise en place des panneaux sur le départ de La Seigne (25)

Mise en place des panneaux sur le départ de Morbier (39)



Mise en place des tripodes sur le départ de la Vattay (01)



Retrouvez la campagne complète sur :
www.espace-nordique-jurassien.com/respect-des-pistes.html

